

Commune de SAINT-CHAMOND

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **05-06**

du **1^{er} février 2006**

mis à jour le **28/11/2017 par arrêté 482-DDPP-2017**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

prescrit

date **15 octobre 2014**

aléa **Risques miniers**

approuvé

date **8 novembre 2017**

aléa **Inondation du Bassin
Versant du Gier**

date

aléa

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

Arrêté inter-préfectoral d'approbation DT-17-0889 du 08/11/2017

Consultable sur Internet

Plans de zonage du PPRNPi approuvé

Consultable sur Internet

Note de présentation et règlement

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255
(à partir du 1^{er} mai 2011)

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1
---------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	---------------------------

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

PPRi du Gier : Cartes communales de zonage du PPRi approuvé.

Sismicité : Zonage réglementaire de la région Rhône-Alpes

PPRM : Carte des aléas miniers

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le préfet de département